



Morangis, le 30 décembre 2024

A l'attention des familles Morangisaises

Service Enfance-Education-Jeunesse

☎ 01.64.54.28.66

N/Réf : D - 30/12/2024 - 001458

Objet : Modalités d'inscription à l'accueil de loisirs des vacances d'hiver

Madame, Monsieur,

Votre enfant va fréquenter l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires du **lundi 17 au vendredi 28 février 2025**. La période d'inscription se tiendra du **lundi 13 au dimanche 26 janvier sur le portail morangisais**.

Durant cette période, les accueils de loisirs suivants seront ouverts :

Ecole maternelle fréquentée	Accueil de loisirs
LES ACACIAS MANDELA MATERNELLE ST JOSEPH MATERNELLE LES HIRONDELLES	<b>Les Hirondelles</b> 33 rue des Oiseaux 06.38.73.64.96
Ecole élémentaire fréquentée	Accueil de loisirs
LOUIS MOREAU MANDELA ELEMENTAIRE ST JOSEPH ELEMENTAIRE EDOUARD HERRIOT	<b>Edouard Herriot</b> 101 avenue de la Cour de France 06.32.41.82.94

Lors de l'inscription, vous pourrez choisir parmi les trois modalités d'accueil suivantes :

- **Journée complète avec repas**
- **Matinée avec repas** : de 7h30 à 13h30 (départ entre 13h30 et 13h45)
- **Après-midi sans repas** : de 13h30 à 19h00 (arrivée entre 13h30 et 13h45)

**Informations importantes :**

- Pour toute inscription en **journée complète ou en matinée**, il est impératif de **cocher la case « repas »** pour valider l'inscription de votre enfant.
- Pour les enfants bénéficiant d'un **panier repas dans le cadre d'un P.A.I.**, cette case **ne doit pas être cochée**, afin d'éviter toute facturation de repas non nécessaire.
- **Pour chaque inscription validée**, vous recevrez immédiatement, sur votre espace personnel du portail famille, **un duplicata** de vos réservations. Si vous ne recevez pas ce duplicata, cela signifie que votre inscription n'a pas été enregistrée.

Nous vous invitons à consulter le règlement intérieur, **aux pages 9 et 10**, afin de prendre connaissance des modalités d'inscriptions, d'accueils, d'annulation et la procédure à suivre en cas d'oubli d'inscription.



Afin de vous accompagner dans cette démarche, la ville met à votre disposition deux modes d'accompagnement à l'inscription :

**Permanences de la médiatrice au service des familles :**

Le mercredi 15 janvier, de 13h30 à 17h30, à l'accueil de loisirs Nelson Mandela.  
Les vendredis 17 et 24 janvier, de 13h30 à 17h00, sur rendez-vous à la mairie.

Vous pouvez la joindre par téléphone au 01.64.54.28.64 ou par mail à l'adresse suivante : [mediatrice-famille@morangis91.com](mailto:mediatrice-famille@morangis91.com).

**Accueil par les directeurs d'accueils de loisirs :**

Les mardis 14 et 21 janvier, de 16h30 à 19h00, dans chaque école.

L'équipe d'animation reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Durant votre accompagnement, il est impératif de vous munir de votre identifiant et mot de passe pour l'accès au portail. Si vous ne disposez pas de ces informations ou les avez perdues, vous pouvez contacter le service informatique au 01.64.54.52.08.

En cas de problème technique, le Service Enfance-Éducation-Jeunesse est également disponible par mail à l'adresse suivante : [enfance-education@morangis91.com](mailto:enfance-education@morangis91.com).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos considérations les meilleures.

Pour le Maire,  
La Conseillère Municipale déléguée,  
Emmanuelle DI MAMBRO

